



MG International
make pools safer and cleaner



MG International S.A.

**Comptes annuels de l'exercice clos
le 31 décembre 2009**

MG International

Exercice clos le 31 décembre 2009

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

MONIQUE MILLOT PERNIN
120, avenue Gambetta
75020 Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG Audit
408, avenue du Prado
B.P. 116
13267 Marseille Cedex 08
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

MG International

Exercice clos le 31 décembre 2009

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société MG International, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 de l'annexe qui précise les effets des transmissions universelles de patrimoine sur les immobilisations incorporelles de la société.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Le paragraphe 2 « Tests de perte de valeur sur les actifs incorporels » expose les règles et méthodes comptables relatives à la dépréciation des actifs incorporels immobilisés. Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations données dans les notes de l'annexe, examiné la cohérence des données et des hypothèses retenues ainsi que la documentation disponible, et procédé sur ces bases à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations réalisées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Marseille, le 25 mars 2010

Les Commissaires aux Comptes

Monique MILLOT PERNIN



ERNST & YOUNG Audit



Jérôme Magnan

MG International

Comptes sociaux

Exercice clos le 31 décembre 2009

MG INTERNATIONAL

ZI Athélia II - 220 impasse du Serpolet - 13600 La Ciotat

Sommaire

Bilan Actif	3
Bilan passif	4
Compte de résultat	5
I. Faits majeurs de l'exercice	6
II. Evènements post-clôture	7
III. Principes, règles et méthodes comptables	7
1. Immobilisations incorporelles	7
2. Tests de perte de valeur sur les actifs incorporels	7
3. Immobilisations corporelles	8
4. Immobilisations financières	8
5. Stocks	8
6. Créances	8
7. Provisions sur créances douteuses et clients douteux	9
8. Créance sur l'Etat, Impôt sur les sociétés	9
9. Autres créances	9
10. Valeurs mobilières de placement	9
11. Ecart de conversion	9
12. Provisions réglementées	9
13. Avances conditionnées	9
14. Provisions pour risques et charges	10
15. Dette financière	10
16. Produits constatés d'avance	10
IV. Informations détaillées Actif – Passif	11
V. Filiales et Participations	20
VI. Complément d'informations	22
1. Autres engagements financiers - Engagements donnés	22
2. Engagement pour départ à la retraite	22
3. Répartition des effectifs	22
4. Rémunération de l'organe de direction	22
5. Droit individuel à la formation	23
6. Consolidation	23

BILAN ACTIF

En €.		31/12/2009			31/12/2008
		Montant Brut	Amortissements et dépréciations	Montant net	Montant net
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
	Note 1				
Frais d'établissement		229 056	223 723	5 333	35 333
Fonds Commercial		19 787 001	11 153 915	8 633 086	6 856 796
Autres immob. Incorp., avances et acptes		2 676 052	2 279 517	396 535	409 668
Immobilisations corporelles					
	Note 2				
Terrains				0	0
Constructions		176 152	83 928	92 224	114 057
Installations tech., matériels, outillage		758 383	605 966	152 417	226 502
Autres immob. corporelles		573 483	534 746	38 736	117 922
Immos en cours		91 202		91 202	0
Immobilisations financières					
	Note 3				
Participations et créances rattachées		8 125 119	238 141	7 886 978	7 874 417
Autres immobilisations financières		778 704		778 704	660 584
Total		33 195 151	15 119 936	18 075 215	16 295 279
ACTIF CIRCULANT					
Stocks					
	Note 4				
Matières 1ères, approvisionnements		1 364 089	507 320	856 769	653 262
En-cours de production				0	0
Produits finis		402 977	130 233	272 744	248 430
Marchandises				0	0
Créances					
	Note 5				
Avances et acomptes versés		44 861		44 861	2 884
Clients et comptes rattachés		3 301 937	1 781 876	1 520 060	2 720 587
Personnel		9 324		9 324	7 380
Créances fiscales		197 923		197 923	3 463 007
Autres créances		1 717 751	1 020 024	697 727	2 190 801
Autres					
VMP		886		886	547
Disponibilités		2 585 130		2 585 130	751 192
Total		9 624 877	3 439 454	6 185 424	10 038 089
COMPTES DE REGULARISATION					
	Note 11				
Charges constatées d'avance		27 500		27 500	43 279
Ecart de conversion actifs				0	0
Total		27 500	0	27 500	43 279
TOTAL ACTIF		42 847 529	18 559 390	24 288 139	26 376 647

BILAN PASSIF

En €.		31/12/2009	31/12/2008
CAPITAUX PROPRES			
	Note 6		
Capital social		344 004	344 004
Primes d'émission, de fusion, d'apport		13 484 329	13 484 329
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale		24 580	24 580
Réserves réglementées			
Autres réserves		13 584 264	13 584 264
Report à nouveau		-13 314 120	-1 631 695
Résultat de l'exercice		-1 484 226	-11 682 425
Subvention d'investissement			
Provisions réglementées		135 332	85 105
Total		12 774 163	14 208 162
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées	Note 9	730 854	918 904
Total		730 854	918 904
PROVISIONS			
	Note 7		
Provisions pour risques		460 600	586 437
Provisions pour charges		16 187	16 187
Total		476 787	602 624
DETTES			
Emprunts obligataires			
Autres emprunts	Note 8	6 201 325	6 754 448
Découverts, concours bancaires courants		1 638	3 269
Associés et dettes financières diverses	Note 9	1 746 825	351 963
Avances et acomptes reçus s/ commandes	Note 9	22 288	43 796
Dettes fournisseurs	Note 9	700 689	1 263 680
Dettes sociales	Note 9	434 477	401 101
Dettes fiscales	Note 9	135 582	205 721
Autres dettes	Note 9	642 199	911 264
Total		9 885 024	9 935 242
COMPTES DE REGULARISATION			
	Note 11		
Produits constatés d'avance		420 694	711 715
Ecarts de conversion passif		618	
Total		421 312	711 715
TOTAL PASSIF		24 288 139	26 376 647

COMPTE DE RESULTAT

En €.		2009	% CA	2008	% CA	Variation	
						Euros	%
PRODUITS							
	Vente de marchandises	4 805 980		3 514 819		1 291 160	
	Prestation de services	1 007 496		1 681 575		-674 079	
	Sous-total Chiffre d'affaires	5 813 475	100%	5 196 394	100%	617 081	12%
	Production stockée	60 729		-94 448		155 177	
	Subventions d'exploitation			9 000		-9 000	
	Reprise de provisions	2 365 753		110 375		2 255 378	
	Autres produits	25 026		21 904		3 122	
	Total	8 264 983	142%	5 243 225	101%	3 021 758	58%
CONSOMMATIONS							
	Achats de marchandises	162 713		490 535		-327 822	
	Variation de stock (marchandises)						
	Achats de matières premières et autres appros.	1 145 648		901 421		244 227	
	Variation de stock (mat. Premières)	877 681		496 460		381 221	
	Autres achats et charges externes	2 607 902		2 854 718		-246 816	
	Total	4 793 944	82%	4 743 134	91%	50 810	1%
CHARGES							
	Impôts et taxes	138 788		109 267		29 521	
	Salaires et traitements	1 411 652		1 846 959		-435 307	
	Charges sociales	641 825		843 781		-201 956	
	Dot. aux amortissements et provisions	897 831		10 258 897		-9 361 066	
	Autres charges	1 594 097		-144		1 594 241	
	Total	4 684 193	81%	13 058 760	251%	-8 374 567	-64%
	Résultat d'exploitation	-1 213 154	-21%	-12 558 669	-242%	11 345 515	-90%
	Produits financiers	760 042		1 171 217		-411 175	
	Charges financières	1 496 897		2 245 893		-748 996	
	Résultat financier	-736 855	-13%	-1 074 676	-21%	337 821	-31%
	Résultat courant	-1 950 009	-34%	-13 633 345	-262%	11 683 336	-86%
	Produits exceptionnels	624 444		50 041		574 403	
	Charges exceptionnelles	230 933		84 726		146 207	
	Résultat exceptionnel	393 511	7%	-34 685	-1%	428 196	ns
	Participation des salariés	0		0		0	
	Impôt sur les bénéfices	-72 272		-1 985 605		1 913 333	
	Résultat de l'exercice	-1 484 226	-26%	-11 682 425	-225%	10 198 198	-87%

I. Faits majeurs de l'exercice

En date du 2 janvier 2009, MG International a finalisé les négociations initiées depuis septembre 2008 avec ses principaux partenaires financiers et ses actionnaires de référence.

Aux termes de ces négociations : les actionnaires fondateurs de MG International, à savoir Anthony Ginter et Jean-Jacques Morlet (les « Fondateurs »), ont consenti un effort financier d'un montant total de 600 k€ (apport en compte courant suivi d'un abandon de créance) permettant à la société de procéder à un remboursement partiel anticipé de sa dette senior, avec date d'effet au 2 janvier 2009.

En application d'une convention conclue entre la Société, ses banques, Maytronics et les Fondateurs (la « Convention »), Maytronics Ltd a acquis, à effet au 2 janvier 2009, auprès des banques créancières de la Société, l'intégralité de la dette senior de la Société s'élevant (après l'effort financier consenti par les Fondateurs tel que précisé ci-dessus) à la somme en principal de 6.150 k€.

A l'issue de cette cession de créance, et conformément aux termes de la convention, l'exigibilité de la dette senior a été suspendue pendant deux ans (soit les exercices 2009 et 2010), ce moratoire laissant à MG International le temps de reconstituer ses flux de trésorerie.

Seuls les intérêts de la dette ont été versés de manière trimestrielle à Maytronics Ltd en 2009 et le seront en 2010.

Maytronics Ltd a également renforcé sa participation dans le capital de MG International par l'acquisition à effet du même jour (soit le 2 janvier 2009), auprès des Fondateurs, d'un bloc d'actions de la société MG International représentant 26% du capital de la société moyennant le prix d'un euro symbolique. Ce prix est assorti d'un complément de prix (« Earn Out ») à la charge de la société Maytronics, basé sur le résultat net consolidé de la société après impôt au titre des exercices sociaux 2009 à 2015, plafonné à 3,45 euros par action cédée (soit un montant global maximum pour le bloc de 26% égal à 3.085,7 k€).

Cette cession d'actions a eu pour effet de porter la participation de Maytronics Ltd à 48,33% du capital de la société et de mettre un terme à l'action de concert déclarée en mai 2008 entre Maytronics Ltd, Anthony Ginter et Jean-Jacques Morlet.

L'organigramme juridique a été considérablement simplifié. Au-delà des liquidations amorcées en 2008 des filiales MG Iberica, MG Brasil, Poséidon UK, la société a fusionné les activités de Nexatis (alarmes de piscine sous la marque Aqualarm) et celles des couvertures automatiques de piscines Aqualife, toutes deux par voie de transmission universelle de patrimoine, en février 2009 et décembre 2009. Ces opérations ont chacune généré un mali de confusion de respectivement 751 k€ et 1.025 k€.

Aux USA les activités d'alarmes de piscine ont été entièrement apportées à Maytronics US, et la filiale de MGI à 100% Watermind a été liquidée en septembre 2009.

Ainsi le groupe est dorénavant constitué :

- De la société mère MG International SA, cotée à Paris sur Alternext, qui exploite
 - o Pour la piscine publique en France et en Europe, le produit POSEIDON de sécurisation et de prévention des noyades par vidéo surveillance assistée par ordinateur.
 - o Pour la piscine privée en France, sous l'enseigne et la marque ombrelle MAYTRONICS France, les marques leaders Aquasensor, Aqualarm (alarmes de piscine) et Dolphin (robots nettoyeurs de piscine), et facilite ainsi la croissance des marques Aqualife (couvertures de piscine) et Oxinéo (traitement des eaux sans chlore).
 - o Et qui s'appuie aux USA par le biais d'accord de distribution sur la filiale Maytronics US pour les ventes d'alarmes de piscine et de Poséidon aux USA.

- De la filiale à 100% Poséidon Technologies Inc aux USA, société recentrée sur son activité d'exploitation, et qui regroupe les équipes de support et de maintenance de Poséidon pour les sites installés aux USA.

- De la filiale à 51% Adamant Technologie SA en Suisse, société recentrée sur son activité de recherche, et de maîtrise de la technologie, pour la production et le développement produit dans le domaine du traitement des eaux par électrolyse au diamant synthétique.

II. Evènements post-clôture

Néant

III. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2009 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle à partir des hypothèses suivantes:

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre (sauf lorsque les nouvelles normes du PCG sont applicables),
- Indépendance des exercices,

Conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels la méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. L'enregistrement des actifs ou passifs en devises est effectué au cours du jour de la pièce comptable. A la clôture, un écart de change est constaté le cas échéant.

1. Immobilisations incorporelles

Les brevets et modèles déposés pour les alarmes de piscine sont la propriété de la SA MG International. Pour la vidéosurveillance des piscines publiques, les brevets Poséidon sont devenus la propriété de MG International suite à la Transmission Universelle du Patrimoine de Vision IQ, en date du 27 décembre 2006. Les marques et noms de domaine font l'objet de protection nationale et Internationale. Les brevets quant à eux font l'objet d'extension Internationale.

Les durées d'amortissement des autres immobilisations incorporelles sont les suivantes :

- | | |
|-----------------------------------|--|
| • Frais d'établissement | 3 ans à 5 ans |
| • Frais de recherche | 3 ans |
| • Concessions, brevets, licences, | 1 à 5 ans (logiciel 1 an, brevets 5 ans) |

2. Tests de perte de valeur sur les actifs incorporels

Dans le cadre de ses tests de perte de valeur, la société a actualisé le calcul de la valeur d'utilité au 31 décembre 2009 de ses actifs incorporels, selon la méthode d'actualisation des flux de trésorerie budgétés. Les hypothèses clés qui ont été prises en compte sont relatives aux volumes de ventes attendus sur les 5 prochaines années, et le niveau d'investissement corrélé du Groupe sur la même période. Le taux d'actualisation retenu est de 13,5% (coût moyen pondéré du capital), et celui de la croissance à long terme de 2 %.

A chaque clôture, la société réalise les calculs de vérification de la valeur recouvrable de ses incorporels sur la base d'une actualisation de son plan de développement à moyen terme.

Aucune perte de valeur n'a été constatée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) où à leur coût de production. Lorsque des éléments constitutifs d'un actif sont exploités de façon indissociable, un plan d'amortissement unique est retenu pour l'ensemble de ces éléments.

Cependant, si dès l'origine, un ou plusieurs de ces éléments ont chacun des utilisations différentes, la méthode des composants est appliquée : chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun de ces éléments est retenu.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, en fonction de la durée d'utilité prévue. Toute dépréciation supplémentaire pratiquée est enregistrée en amortissement dérogatoire.

Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes:

• Installations techniques, matériel et outillage	5 ou 9 ans
• Construction sur sol d'autrui	10 ans
• Matériels industriels	5 ans
• Aménagements et installations	5 ans
• Mobilier	5 ans
• Matériel de bureau et informatique	1 à 5 ans

4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport, additionnées, éventuellement, des frais d'acquisition. Elles comprennent en particulier :

- Les titres de participation, regroupant les titres des sociétés dans lesquelles MG International S.A. détient une part substantielle de capital.
- Les autres titres immobilisés correspondant à des titres Adamant détenus en vue de réattribution aux managers.
- Les autres immobilisations financières composées des dépôts de garantie versés par la société (dépôts et cautions).
- Les prêts et autres immobilisations financières, correspondant aux prêts accordés par contrat aux filiales.

Une dépréciation est éventuellement constituée pour tenir compte notamment de l'actif réel des filiales, de leur situation économique et de leurs perspectives.

5. Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les stocks de produits finis correspondent aux produits qui ont atteint un stade d'achèvement définitif dans le cycle de production. Les biens produits sont évalués à leur coût de production qui comprend les coûts directement engagés pour la production ainsi que les frais indirects de production. Les coûts d'emprunts ne sont pas inclus.

Une dépréciation est calculée le cas échéant lorsque la valeur de réalisation ou les perspectives de vente de ces stocks apparaissent inférieurs à la valeur brute d'inventaire.

6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire correspond à la valeur effective de la créance que la société considère comme recouvrable.

7. Provisions sur créances douteuses et clients douteux

Les provisions pour créances douteuses et les clients douteux sont déterminés selon la méthodologie suivante :

- Les provisions sont calculées selon le retard du paiement du client 30% si le retard est supérieur à 6 mois et inférieur à 1 an, 75% au-delà. La provision sera de 100% pour une liquidation, de 80% pour un redressement judiciaire. Les procédures contentieuses sont analysées au cas par cas.
- Lorsqu'un client dépasse une échéance de règlement de plus de huit jours, le dossier client est pris en charge par le service relance. Passé un délai de 90 jours le dossier est versé au contentieux et mis en compte « créances douteuses ».
- Enfin la société a recours à un assureur crédit dans le cadre de sa procédure de recouvrement.

8. Créance sur l'Etat, Impôt sur les sociétés

La SA MG International n'est pas redevable de l'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2009. Un crédit d'impôt recherche figure au bilan au titre de l'exercice 2009.

9. Autres créances

Les autres créances sont principalement constituées par les comptes courants détenus sur les filiales de MG International.

En relation avec l'approche retenue sur la valorisation des titres de participations, une dépréciation est éventuellement constituée pour tenir compte notamment de la situation économique des filiales.

10. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan pour leur prix d'acquisition.

Le principe comptable suivi pour l'évaluation des VMP est la méthode FIFO.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur liquidative est inférieure au prix d'acquisition.

11. Ecart de conversion

Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées en monnaie nationale sur la base du taux de clôture.

Lorsque l'application du taux de conversion à la date de l'arrêté des comptes a pour effet de modifier les montants en monnaie nationale précédemment comptabilisés, les différences de conversion sont inscrites à des comptes transitoires, à l'actif du bilan lorsque la différence correspond à une perte latente ; au passif lorsque la différence correspond à un gain latent.

Les pertes latentes entraînent la constitution d'une provision pour risque.

12. Provisions réglementées

Dans le cadre des prises de participation dans les sociétés Aqualife, Adamant Technologies et Nexatis une partie des frais d'acquisition a été incorporé au coût d'entrée des titres. Ces frais sont amortis selon la méthode dérogatoire et ont fait l'objet de provisions réglementées.

13. Avances conditionnées

Les avances conditionnées regroupent des aides Anvar et Coface attribuées à la société Vision IQ avant son acquisition par MG International.

14. Provisions pour risques et charges

Elles sont destinées à couvrir des engagements nés avant la clôture de l'exercice, dont aucune contrepartie n'est attendue et qui génère des sorties probables de ressources.

Provision pour garantie : les durées de garantie sont respectivement de deux ans sur les gammes d'alarmes de piscine éventuellement défectueux, et d'un an sur les systèmes de vidéosurveillance pour piscine publiques.

15. Dette financière

En date du 2 janvier 2009, la dette senior souscrite au 31 mars 2007 pour une durée de 5 ans et un montant initial de 9 millions d'euros a fait l'objet d'un remboursement de 600 k€ par les fondateurs suite à un abandon de créances.

Le solde de la dette a été racheté par Maytronics Ltd. Au 31 décembre 2009, le montant du par MG International à Maytronics Ltd au titre de cette dette s'élève à 6.150 k€.

16. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance correspondent pour le système Poséidon de vidéosurveillance des piscines publiques d'une part à des contrats d'installation du système à l'export et d'autre part à la facturation « terme à échoir » des contrats de maintenance annuels ou pluriannuels.

IV. Informations détaillées Actif – Passif

Note 1 – Immobilisations incorporelles

En k€	31/12/2008	Augmentation 2009	Diminution 2009	Effet des TUP	31/12/2009
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement	229				229
Fonds commercial	18 011			1 776	19 787
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 664			12	2 676
Avances Immo. Incorporelles	6		-6		0
Immobilisations incorporelles brutes	20 909	0	-6	1 788	22 692
Frais d'établissement	-194	-30			-224
Fonds commercial	-11 154				-11 154
Autres postes d'immobilisations incorporelles	-2 260	-9		-10	-2 279
Amortissements/Dépréciations	-13 608	-39	0	-10	-13 657
Immobilisations incorporelles nettes	7 302	-39	-6	1 778	9 035

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées comme suit :

Fonds commercial / Mali technique 19.787 k€ :

Fonds de commerce Vision IQ (18.011 k€), correspondant aux activités de vidéosurveillance assistée par ordinateur des piscines publiques (produit Poséidon), dégagé lors de la transmission universelle de patrimoine réalisé sur l'exercice 2006, composé de deux sous-jacents :

- d'une part un incorporel, représentatif d'une part de marché et de revenus futurs, pour une valeur initiale de 12,0 M€ et pour lequel une dépréciation complémentaire de 7,2 M€ a été comptabilisée au 31 décembre 2008,
- d'autre part la prise en compte partielle de la perte fiscale de VIQ, pour une valeur initiale de 6,0 M€, et dépréciée de 4,0 M€ sur l'exercice 2006 compte tenu de l'utilisation du report déficitaire.

Fond de commerce Nexatis (751 k€), correspondant à la commercialisation des produits de la marque Aqualarm, dégagé lors de la transmission universelle de patrimoine réalisé au cours de l'exercice 2009.

Fond de commerce Aqualife (1.025 k€). Le mali de fusion dégagé lors de la transmission universelle de patrimoine a été comptabilisé pour partie en charges financières (note 14), la valeur retenue du fonds de commerce, après la transmission universelle de patrimoine est soutenue par les perspectives de croissance de CA de cette activité estimées par le management.

Autres immobilisations incorporelles 2.676 k€ :

Les immobilisations incorporelles issues de Poséidon constituées par des frais de conception de logiciels et par des logiciels acquis pour un montant brut de 1.995 k€ sont totalement amorties.

La marque « AQUASENSOR » (acquise en avril 2005) valorisée initialement à 545 k€ est dépréciée à hauteur de 155 k€ au 31 décembre 2009.

Les frais de dépôts des marques et brevets ont été inscrits à l'actif pour un montant de 44 k€ et amortis sur cinq ans.

Note 2 – Immobilisations corporelles

En k€	31/12/2008	Augmentation	Diminution	Effet des	31/12/2009
<i>Immobilisations corporelles</i>		2009	2009	TUP	
Constructions	176	0			176
Installations techniques, matériel et outillage	591	25		142	758
Installations générales & agencement	70			6	76
Mobilier - Matériel de bureau et informatique	382	19		43	443
Matériel de transport	36		-21	40	54
Immobilisations en cours		91			91
Immobilisations corporelles brutes	1 255	134	-21	231	1 599
Constructions	-62	-88			-150
Installations techniques, matériel et outillage	-365	-136		-105	-606
Installations générales & agencement	-22	-7		-3	-33
Mobilier - Matériel de bureau et informatique	-320	-30		-41	-391
Matériel de transport	-27	-6	21	-32	-45
Amortissements/Dépréciations	-796	-267	21	-182	-1 225
Immobilisations corporelles nettes	458	-133	-1	50	375

Note 3 – Immobilisations financières

En k€	31/12/2008	Augmentation	Diminution		31/12/2009	
<i>Immobilisations financières</i>		2009	2009			
Titres de participation	9 218	1 720	a	-2 867	b	8 071
Autres titres immobilisés	565					565
Dépôts et cautionnement	41	187		-14		214
Prêts et autres immobilisations	54					54
Immobilisations financières brutes	9 879	1 906		-2 881		8 904
Provision pour dépréciation	-1 344			1 106		-238
Immobilisations financières nettes	8 535	1 906		-1 776		8 666

(a) Au cours de l'exercice 2009, MG International a acquis 10% de la société Aqualife portant sa participation à 100% et a souscrit à une augmentation de capital par compensation de créance de la société Adamant Technologies portant sa participation à 51,12% après souscription en numéraire par le coactionnaire.

(b) Les sociétés Poséidon UK Ltd et Watermind ont été liquidées au cours de l'exercice 2009. Les sociétés Nexatis SAS et Aqualife SARL ont fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine au bénéfice de MG International.

Les frais d'acquisition liés aux titres de participations d'Adamant Technologies, d'Aqualife et de Nexatis ont été incorporés à la valeur des titres et font l'objet d'un amortissement dérogatoire.

Les sociétés MG Iberica, MG Brasil sont en-cours de fermeture. Ainsi les états financiers de ces sociétés sont établis sur la base de leur valeur liquidative depuis le 31 décembre 2008. Leur liquidation juridique devrait être effective sur l'exercice 2010.

L'état des filiales et participations est détaillé dans la partie V.

Les autres titres immobilisés sont constitués :

- D'un compte titres séquestre, constitué en regard du complément de prix versable sous conditions en mars 2010 aux cédants de Vision IQ, pour un montant de 534 k€ ;
- Des titres Adamant détenus temporairement par MG International en vue de leur réattribution aux Managers, pour une valeur de 31 k€ ;

Les prêts et autres immobilisations financières, correspondent à deux prêts intragroupes consentis à MG Brasil.

Les dépôts et cautionnement correspondent principalement aux garanties demandés par les maîtres d'œuvre dans le cadre des marchés publics réalisés par l'activité Poséidon en Scandinavie, et par la prise de nouveaux locaux à La Ciotat.

Note 4 – Etats des stocks à la clôture

Le tableau ci-après détaille les mouvements de stocks de l'exercice :

En k€ Stocks	31/12/2008	Variation de l'exercice	Effet des TUP	31/12/2009
Matières premières	1 693	-878	549	1 364
Produits finis	248	61	94	403
Valeur brute	1 942	-817	642	1 767
Provisions sur stocks	-1 040	411	-8	-638
Valeur nette	902	-406	634	1 130

La provision sur stocks concerne principalement les stocks de matières premières dépréciés pour les composants utilisés pour des produits dont la commercialisation est arrêtée en France, et dont les volumes prévisionnels de vente à l'export sont supérieurs à une année de stock.

Une partie des dépréciations antérieures a été reprise consécutivement à la destruction des composants obsolètes au regard de la nouvelle norme NFP 90 307-1.

Note 5 – Echéances des créances à la clôture

En k€	Montant brut	Moins d'un an	Plus d'un an
Échéances des créances			
Dépôts et cautionnement	214		214
Prêts et créances rattachées à des participations	54		54
Actif immobilisé	268	0	268
Clients et comptes rattachés	3 302	3 302	
Personnel	9	9	
Etat, taxe sur le chiffre d'affaires	126	126	
Etat, crédit impôt recherche	72		72
Avances et acomptes versés/commandes	45	45	
Autres créances	1 718	869	848
Actif circulant	5 272	4 351	921
Total des créances	5 540	4 351	1 188

La créance Crédit Impôt Recherche correspond au crédit d'impôt déterminé sur l'exercice 2009.

Etat, Taxe sur le chiffre d'affaires 126 k€ : créance de TVA.

Les Autres créances pour 1.654 k€ concernent principalement des créances sur comptes courants liées aux filiales.

Note 6 – Variation des capitaux propres

En k€	31/12/2008	Affectation du résultat 2008	Résultat exercice	Autres mouvements	31/12/2009
Capitaux propres					
Capital social	344				344
Réserve légale	25				25
Prime d'émission	12 837				12 837
Prime d'apport	648				648
Autres réserves	13 584				13 584
Report AN	-1 632	-11 682			-13 314
Résultat Net	-11 682	11 682	-1 484		-1 484
Amortissements dérog.	85			50	135
Total Capitaux Propres	14 208	0	-1 484	50	12 774

Au 31 décembre 2009, le capital social est composé de 3.440.039 actions d'une valeur nominale de 0,10 Euro.

La répartition du capital au 31 décembre 2009 est la suivante :

- Maytronics Limited : 48,33%
- Monsieur Anthony Ginter : 8,76%
- Monsieur Jean-Jacques Morlet : 4,23%
- Autres : 38,68 %

Au 31 décembre 2009, il n'existait pas d'actions propres.

Note 7 – Tableaux des provisions

En k€ Provisions	31/12/2008	Augmentation 2009	Diminution 2009	Effet des TUP	31/12/2009
Provisions sur stocks	1 040	16	-621	8	443
Provision sur comptes clients	2 852	429	-1 646	147	1 782
Provision sur compte courant	1 542	27	-587		983
Autres	0	37			37
Provisions pour dépréciation d'actifs circulants	5 434	509	-2 853	155	3 245
Provisions pour litiges	275				275
Provision pour garanties données aux clients	69	12	-48	34	68
Autres provisions pour risques et charges	242	46	-170		118
Provisions pour pension	16				16
Provisions pour risques et charges	603	58	-218	34	477

La provision sur comptes clients concerne des intragroupes à hauteur de 944 k€. La provision sur compte courant concerne uniquement des intragroupes.

Les reprises sur provision clients et comptes courants résultent essentiellement de la liquidation des filiales Poseidon UK Ltd et Watermind. La perte relative à ses créances est comptabilisé en résultat d'exploitation dans le poste « autres charges ».

Les coûts relatifs aux opérations de restructuration consécutives à la prise de contrôle de Maytronics et provisionnés au 31 décembre 2008 ont été enregistrés dans les comptes de charges correspondant et ont fait l'objet d'une reprise de provision à hauteur de 170 k€ en 2009. Les coûts non réalisés à ce jour restent comptabilisés en provision pour risques et charges.

Note 8 – Emprunts et dettes financières

En k€ Emprunts et dettes financières	Moins d' 1 an	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans	TOTAL
Découverts, concours bancaires	2			2
Autres dettes financières	36	6 150		6 186
Emprunts bancaires	11	5		15
Emprunts et dettes financières	49	6 155	0	6 203

La dette senior, d'un montant de 6.750 k€ dans les comptes 31 décembre 2008, a été remboursée à hauteur de 600 k€ au mois de janvier 2009 puis rachetée par Maytronics Ltd. Le remboursement du solde, soit 6.150 k€, n'interviendra qu'à compter de l'exercice 2011.

L'échéance à moins d'un an des autres dettes financières correspond aux intérêts capitalisés au cours du 4^{ème} trimestre 2009 sur la dette senior reprise par Maytronics Ltd.

Note 9 – Détail et échéances des dettes d'exploitation

En k€				
<i>Autres dettes</i>	Montant Brut	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Avances conditionnées	731	731		
Comptes courants d'associés	1 747	1 747		
Av. et Ac.reçus s/com.	22	22		
Fournisseurs	701	701		
Dettes sociales	434	434		
Dettes fiscales	136	136		
Autres dettes	600	532	68	
Avoirs à établir	43	43		
TOTAL	4 413	4 345	68	0

Les avances conditionnées regroupent des aides Anvar (375 k€) et Coface (356 k€) attribuées à la société Vision IQ avant son acquisition par MG International.

Les comptes courants d'associés sont constitués par les apports de trésorerie réalisés par Maytronics Ltd fin 2008 et au cours du premier trimestre 2009.

Les autres dettes incluent des tranches de complément de prix liés à l'acquisition de titres :

- Un complément de prix relatif à l'acquisition de Vision IQ payable en mars 2010, d'une valeur de 500 k€, détenu sur un compte séquestre.
- Un différé de paiement relatif à l'acquisition de la société Aqualife d'un montant de 68 k€ payable en 2012.

Note 10 – Détail des charges à payer et produits à recevoir

En k€	31/12/2009
<i>Détail des charges à payer</i>	
Intérêts courus non échus	36
Fournisseurs factures non parvenues	86
Congés payés, y compris charges sociales	157
Primes y compris charges sociales	43
Charges fiscales à payer	33
Charges à payer	355

En k€	31/12/2009
<i>Détail des produits à recevoir</i>	
Factures à établir	246
Autres	1
Produits à recevoir	247

Note 11 – Comptes de régularisation – Actif et Passif

En k€	2009	2008
Comptes de régularisation		
Charges constatées d'avance	28	43
Ecart de conversion Actif	0	0
Compte de régularisation actif	28	43
Ecart de conversion Passif	1	0
Produits constatés d'avance	421	712
Compte de régularisation passif	421	712

Les charges constatées d'avances résultent de l'application du principe d'indépendance des exercices. Son application implique que les charges enregistrées au cours de l'exercice correspondent à des achats de biens ou services devant intervenir ultérieurement. Elles sont soustraites des charges de l'exercice par l'intermédiaire d'un compte de régularisation. Les comptes de charges ici imputés concernent des loyers.

Les produits constatés d'avance incluent des avances sur réalisations de projets futurs de sécurisation de piscines publiques encaissés par MG International auprès de son distributeur japonais du produit Poséidon, et la part (prorata temporis) des contrats de maintenance relatifs au produit Poséidon et facturés terme à échoir.

Note 12 – Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires « sécurité piscine privée » est reconnu à la livraison des marchandises. Concernant la « sécurité piscine publique », la majorité des affaires est placée sous le régime des marchés publics et le chiffre d'affaires est reconnu à l'issue de la réalisation de la prestation, ou dans le cas d'opérations partiellement exécutées sur une situation acceptée par le client.

Note 13 – Dotations et reprises aux amortissements et provisions

Le détail des dotations et reprises d'exploitation de l'exercice est présenté dans le tableau ci-dessous :

En k€	Dotations 2009	Reprises 2009	postes du bilan liés
Dotations et reprises d'exploitation			
Amortissements immobilisations incorporelles	40		Note 1
Amortissements et dépréciations immobilisations corporelles	243		Note 2
Provisions R&C	95	-218	Note 7
Provisions clients groupes	311	-1 622	Note 7
Provisions clients hors groupe	118	-23	Note 7
Provisions s/ stocks	91	-502	Note 4
Dotation amortissements - provisions	898	-2 366	

Note 14 – Résultat financier

En k€	2009	2008
Résultat financier		
Revenu des titres de participations	-	673
Revenu Valeurs mobilières de placement	0	7
Gains de change	10	8
Produits nets sur cession de VMP	-	21
Reprise provision financière (écarts de conversion)	-	76
Reprise de provision sur titres de participations	163	-
Reprise de provision sur créances liée à des participations	587	384
Autres produits financier	0	2
Total des produits financiers	760	1 171
Intérêts emprunt et comptes courants	-216	-353
Escomptes accordés	-3	-2
Perte de change	-21	-6
Dépréciation Immobilisations financières	-	-1 058
Dépréciation sur créances liées à des participations	-27	-825
Pertes sur créances liées à des participations	-601	-
Autres charges financières	-629	-1
Total des charges financières	-1 497	-2 245
Résultat financier	-737	-1 074

Les pertes sur créances liées à des participations résultent essentiellement de la liquidation des filiales Poséidon UK Ltd et Watermind et sont à rapprocher des reprises de provisions concomitamment constatées. Les reprises de provisions sur titres de participation correspondent également aux liquidations de ces deux filiales ; la valeur nette comptable des titres étant comptabilisée en résultat exceptionnel.

Le poste « autres charges » correspond à la part du mali de fusion enregistré en charge lors de la transmission universelle de patrimoine de la société Aqualife à MG International.

Note 15 – Résultat exceptionnel

En k€	2009	2008
Résultat exceptionnel		
Produits exceptionnels sur opération de gestion		37
Produits exceptionnels sur opération en capital	624	13
Total des produits exceptionnels	624	50
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	-12	-5
Charges exceptionnelles sur opération en capital	-169	-31
Dotations aux dépréciations exceptionnelles	-50	-48
Total des charges exceptionnelles	-231	-84
Résultat exceptionnel	394	-34

Le produit exceptionnel de 624 k€ correspond à des abandons de créances consentis par les fondateurs dont 600 k€ imputés au remboursement de la dette sénior.

Les charges exceptionnelles sur opération en capital résultent de l'annulation des titres des filiales Poséidon UK Ltd et Watermind suite à leur liquidation.

Note 16 – Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

En k€ <i>Impôts sur les sociétés</i>	2009			2008		
	Résultat avant impôts	Impôts correspondant	Résultat Net	Résultat avant impôts	Impôts correspondant	Résultat Net
Résultat courant	-1 950		-1 950	-13 633		-13 633
Résultat exceptionnel	394		394	-35		-35
Crédit impôt recherche		72	72		105	105
Carry back			0		1 880	1 880
Total	-1 556	72	-1 484	-13 668	1 986	-11 682

Note 17 – Situation fiscale latente et différée

En k€	31/12/2009
<i>Situation fiscale latente et différée</i>	<i>Bases</i>
Provisions règlementées	135
Total des accroissements	135
Contribution sociale de solidarité 2009	9
Effort construction 2009	9
Provision pour pension	16
Total des allègements	34
Situation fiscale latente au 31/12/2009	101

La société dispose du fait de la décision d'agrément de report des déficits du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, d'un report déficitaire lié à l'opération de dissolution sans liquidation de Vision IQ.

Au 31 décembre 2009, le montant net des déficits reportables hors résultat déficitaire de l'exercice s'élève à 22.943 k€.

V. Filiales et Participations

Consécutivement à la restructuration du groupe MG International intervenue au cours des deux derniers exercices, l'ensemble des créances liées aux filiales ont été dépréciées à hauteur des valeurs non recouvrables.

La liquidation des sociétés Poséidon UK Ltd et Watermind réalisée au cours de l'exercice 2009 a conduit à la reprise des provisions antérieurement comptabilisé.

La liquidation des filiales MG Iberica et MG Brasil et Safeblue reste en cours à fin 2009.

Les tableaux ci-dessous présentent les créances clients et comptes courants liés aux filiales :

Clients groupe

Libellé	Valeur brute au 31/12/2008	Valeur brute au 31/12/09	Dépréciation au 31/12/08	Dotations	Reprises	Dépréciation au 31/12/09	Valeur nette au 31/12/09
MG Iberica	215	215	215			215	0
MG Brasil	32	32	32			32	0
Watermind US	1 273	0	734	311	-1 046	0	0
Poseidon UK	495	0	495		-495	0	0
Poseidon US	778	696	778		-82	696	0
Aqualife	472	0				0	0
Nexatis	24	0				0	0
Total	3 290	944	2 255	311	-1 622	944	0

Comptes courants filiales

Libellé	Valeur brute au 31/12/2008	Valeur brute au 31/12/09	Dépréciation au 31/12/08	Dotations	Reprises	Dépréciation au 31/12/09	Valeur nette au 31/12/09
MG Iberica	229	241	229	11		241	0
MG Brasil	14	23	14	9		23	0
Aqualife	497	0				0	0
Watermind US	75	0	75		-75	0	0
Poseidon UK	512	0	512		-512	0	0
Adamant	1 283	562	0			0	562
Poseidon US	215	286	215			215	71
Safeblue	497	504	497	7		504	0
Total	3 322	1 616	1 542	27	-587	983	633

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats liés aux filiales et participations détenues par MG International au 31 décembre 2009.

31/12/2009	Capital social	Capitaux propres autres que le capital social	Quote-part du capital détenu	Valeur comptable des titres brute	Valeur comptable des titres nette	Prêts et avances consentis non remboursés	C.A. H.T. de l'exercice	Résultat net de l'exercice	Dividendes encaissés
MG Brasil	25	-117	78%	24	0	54	0	0	-
MG Ibérica	30	-478	80%	24	0		0	0	-
Poseidon U.S.	69	-1 007	100%	76	0		525	35	-
Adamant Technologies	289	-334	51%	7 887	7 887		488	-1 643	-
Safeblue	67	-513	100%	60	0		0	-207	-
TOTAL				8 071	7 887				

31/12/2008	Capital social	Capitaux propres autres que le capital social	Quote-part du capital détenu	Valeur comptable des titres brute	Valeur comptable des titres nette	Prêts et avances consentis non remboursés	C.A. H.T. de l'exercice	Résultat net de l'exercice	Dividendes encaissés
MG Brasil	25	-117	78%	24	0	54	0	-53	-
MG Ibérica	30	-478	80%	24	0		21	-165	-
Aqua Life	10	-537	90%	843	843		1 323	-295	-
Nexatis	40	-11	100%	1 753	1 753		453	-171	400
Poseidon UK	0	-1 039	100%	162	0		262	-220	-
Poseidon U.S.	7	-1 085	100%	76	0		535	-830	-
Adamant Technologies	241	-1 271	49%	6 275	6 275		937	-1 497	-
Safeblue	67	-373	100%	60	0		0	-119	-
Watermind	1	-811	100%	1	0		167	-607	-
TOTAL				9 218	8 872				

Entreprises liées

En k€	2009	2008
Eléments concernant les entreprises liées		
Postes du bilan (valeurs brutes)		
Participations	8 071	9 218
Prêts	54	54
Créances clients et comptes rattachés	944	3 290
Comptes courants des filiales	1 616	3 322
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	169	
Poste du compte de résultat		
Produits de participation		673
Autres produits financiers	749	384
Charges financières	1 472	825
Charges exceptionnelles	163	

VI. Complément d'informations

1. Autres engagements financiers - Engagements donnés

La SA MG International a donné des cautions pour un montant de 83.668 €. Les principaux postes concernés sont une caution pour prise d'un local à Boulogne BILLANCOURT pour l'activité POSEIDON, et une garantie de bonne fin pour l'installation d'équipements de vidéosurveillance de bassins publics pour la ville de Bruxelles.

Au 31 décembre 2009, les garanties suivantes constituent un engagement de la SA MG International au profit d'un Groupe bancaire :

- contrat de gage concernant les actions de la société Adamant Technologies
- contrat de gage de fonds de commerce Vision IQ et de certains de ses brevets

Depuis le 2 janvier 2009, la dette sénior ainsi que les garanties attachées ont été transmises à la société Maytonics Ltd.

La S.A. MG International s'est portée caution en lieu et place des fondateurs dirigeants de la S.A.R.L. Aqualife, concernant deux prêts contractés par la société Aqualife pour une durée de 60 mois chacun, le 1er en mars 2005 pour un montant de 55 k€, et le 2nd en juillet 2006 pour un montant de 34 k€.

L'acquisition des 10% de titres de la SARL Aqualife au cours de l'exercice 2009 a fait l'objet d'une clause de complément de prix d'un montant maximal de 212 k€ à échéance 2012.

2. Engagement pour départ à la retraite

Le régime de retraite de MG International correspond à un régime à cotisations définies. Des actifs dédiés à la couverture des obligations sont constitués auprès de compagnies d'assurance privées qui supportent la totalité des risques actuariels.

Seules les indemnités pour les salariés du site de Boulogne (ex VIQ) ne sont pas couverts par un régime d'assurance et font l'objet d'une comptabilisation d'une provision pour indemnités de départ à la retraite de 16 k€.

3. Répartition des effectifs

Effectif inscrit au 31 décembre	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Cadres	20	18
Non cadres	12	11
Total	32	29

4. Rémunération de l'organe de direction

Le montant des rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction s'est élevé pour l'année 2009 à 57 k€.

5. Droit individuel à la formation

Le droit individuel à la formation relatif à la formation professionnelle a pour objet de permettre à tout salarié ayant au moins un an d'ancienneté de se constituer un capital de temps de formation de vingt heures minimum par an sur six ans au plus, qu'il pourra utiliser à son initiative mais avec l'accord de son employeur. A ce titre, le solde du volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au 31 décembre 2009 s'élève à 1.573.

6. Consolidation

A compter du 1er janvier 2009, MG International SA ne produit plus de comptes consolidés.

MGI bénéficie de droit de l'exception dite des « petits groupes » visée aux articles L233-17 2° et l'article R 233-16 du Code de commerce aux termes desquels les sociétés tenues en principe d'établir des comptes consolidés sont exemptées de l'obligation d'établir et de publier de tels comptes et d'établir un rapport sur la gestion du groupe lorsque l'ensemble constitué par une société et les entreprises qu'elle contrôle ne dépasse pas pendant deux exercices successifs sur la base des derniers comptes annuels arrêtés deux des trois seuils suivants :

- Total du bilan : 15.000.000 euros ;
- Montant net du chiffre d'affaires : 30.000.000 euros ;
- Nombre moyen de salariés permanents : 250.

La société MG International SA est consolidée dans les comptes de Maytronics Ltd, Kibbutz Yiz'el, 19350 Israël.